

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



canton de berne

Ramassage des annuaires téléphoniques, record en 1986

L'Action suisse pour la radio et la télévision (ASR) a récupéré le nombre record de 2.977.300 annuaires téléphoniques périmés, soit 3.266.100 kilos, a annoncé l'ASR dans un communiqué. 60 % des annuaires périmés ont été récoltés par l'ASR, avec la collaboration des PTT, des CFF, des chemins de fer privés et des drogueries.

Grâce aux fonds réunis durant ces campagnes de ramassage, qui ont lieu depuis 35 ans, des appareils radio, des récepteurs de télévision et même des vidéos sont mis gratuitement par l'ASR à la disposition de personnes âgées, invalides ou dans le besoin, de homes et d'écoles communales.

Tapiserie grandiose acquise par la fondation Abegg

Pour le 20^e anniversaire de son existence, la fondation Abegg a acquis une tapisserie grandiose destinée à son musée du textile de Riggisberg (BE). Dans un communiqué, la fondation déclare qu'il s'agit de la « plus grande tapisserie datant du 4^e siècle découverte jusqu'à maintenant. Haute de 2 mètres pour une longueur de 8,5 mètres, la tapisserie est actuellement « aux soins intensifs » dans l'atelier de restauration de la fondation. Elle sera présentée au public lors de la réouverture du musée le 10 mai prochain.

Qu'il ait été possible d'acquérir cette tapisserie intégralement a été un coup de chance, a déclaré Alain Gruber, directeur de la fondation. Il a fallu traiter avec deux vendeurs différents, un en Allemagne, l'autre en Californie. L'investissement a dépassé le million de francs.

Cette tapisserie provient d'Égypte, selon les recherches faites par les responsables du musée. La trame est de lin alors que les motifs qui la recouvrent sont faits de laine. Ils représentent les dieux antiques tels Bacchus et Pan et illustrent également la vie et la mort de l'homme.



canton de genève

Genève doit-elle rester Suisse ? Des citoyens s'organisent

Genève doit-elle rester Suisse ? Dans certains milieux, cette question n'est pas pure rhétorique. Elle est prise très au sérieux. En

décembre dernier, le livre du journaliste Miche Baettig, portant le même titre, paraissait en Suisse romande et récemment, une douzaine de Genevois ont constitué un groupe, chargé d'examiner le problème de l'appartenance de Genève à la Confédération.

Le groupe se retranche derrière l'anonymat d'une case postale, la case 609, ouverte. Le mouvement qui n'a toujours pas de nom, a lancé un appel dans le journal gratuit « Genève Home Information », afin que les Genevois, intéressés par la question, lui fassent part de leurs suggestions.

M. François Berdoz, secrétaire adjoint au département de Justice et police a apporté à l'ATS les précisions suivantes : « Nous sondons actuellement le terrain. Je ne sais pas si notre appel aura un écho important. » Et M. Berdoz souligne qu'il ne s'agit pas d'un mouvement séparatiste « à la jurassienne ». Nous n'avons pas l'intention d'engager une lutte politique et nous n'avons aucun sentiment agressif à l'égard de la Confédération. »

Quel avenir pour la Brasserie Landolt à Genève ?

L'une des plus célèbres brasseries genevoises, le Landolt qui fut fréquenté par Lénine a fermé provisoirement ses portes le 31 janvier. La brasserie appartient à Sibra Management Holding SA. à Fribourg, qui est à la recherche d'un nouvel exploitant. La société Mövenpick à Zurich confirme, qu'elle a été contactée par Sibra et qu'elle pourrait reprendre l'exploitation de la brasserie genevoise.

Sibra Management SA., de son côté, précise que le Landolt subira de nouvelles transformations et sera fermé pendant quelques mois. La direction du Holding refuse pour l'instant de donner des indications sur ces transformations. Le bail de l'actuel exploitant, la société genevoise Télérestaurant SA., vient à échéance à la fin du mois et cette société ne désire plus le reconduire.

Elle estime que les charges sont trop élevées et l'affaire peu rentable. Un constat qu'avait déjà fait les autres sociétés, qui ont géré le Landolt depuis le départ de M. Francis Longchamps en 1979. M. Longchamps avait dirigé l'établissement depuis 1959.

Longtemps fréquentée par les artistes, les milieux politiques, les étudiants et le public du Grand-Théâtre et de la Comédie, la brasserie a commencé à périlcliter après le départ de M. Longchamps, le « Père Francis » comme l'appelaient familièrement des générations d'étudiants. Pour M. Longchamps, il est possible que les problèmes actuels du Landolt aient pour cause son type de gestion. Son succès. M. Longchamps assure

qu'il l'a dû à sa gestion familiale du lieu, où il a créé une atmosphère chaleureuse et accueillante.

« J'exigeais que les employés connaissent les noms des clients. J'ai vu défiler au Landolt, tout ce qu'il est possible de voir, étudiants facétieux, magistrats et hauts-fonctionnaires, M. Roger Bonvin, du temps où il était président de la Confédération, des artistes tels que Jean Piat, Gisèle Pascal, Michèle Morgan, Paul Meurisse et des écrivains dont Georges Haldas, raconte M. Longchamps. « J'ai aimé cette brasserie comme une femme », ajoute-t-il.

En 1969, Sibra Management décide de transformer la brasserie. M. Longchamps, qui en était pourtant le directeur, n'est pas consulté. Pour lui, le résultat de cette transformation — le Landolt, tel qu'il est aujourd'hui — « c'est la brasserie la plus ratée de Suisse ».

Le célèbre établissement genevois fut construit dans les années 1880 par Fritz Landolt, un Alémanique installé à Genève. Lors de son exil genevois, Lénine fut un assidu de la brasserie, il y avait même sa table. Une table, dont on ignore le destin. Certaines rumeurs disent qu'elle se trouverait à New-York. En 1946, le bâtiment subit une première transformation.

Il sera démolé et reconstruit au même emplacement en 1969. Pendant la reconstruction du bâtiment, entre 1969 et 1971, le Landolt fut transféré dans un baraquement au Parc des Bastions. Ce baraquement sert aujourd'hui de cantine aux employés des transports publics genevois dans le quartier de la Jonction. Pour de nombreux Genevois, lors du départ du « Père Francis », le Landolt avait définitivement perdu son âme.

canton de lucerne

Le directeur lucernois de l'instruction publique plaide pour le bon allemand

Les dangers politiques et culturels de la progression du dialecte aux dépens du bon allemand doivent être pris au sérieux. C'est ce qu'affirme le directeur lucernois de l'instruction publique Walter Gut dans le bulletin d'information de son département « Nous devons à nos Confédérés romands et italo-phones de pouvoir nous faire comprendre d'eux » écrit-il notamment.

Pour la coexistence harmonieuse des différentes régions linguistiques l'usage de chaque langue parlée et écrite est une condition élémentaire. Plus le dialecte supplante le bon allemand, moins les Suisses allemands sont capables de s'exprimer en bon allemand regrette M. Gut. De plus, leur relation vitale

avec l'aire linguistique et culturelle germanophone se perd.

Le conseiller d'Etat lucernois voit aussi les dangers pour les dialectes eux-mêmes. « Les médias audio-visuels qui ont leurs sièges à Zurich, Berne et Bâle, contribuent fortement à une perte d'identité des dialectes des régions périphériques de Suisse allemande. Ils renforcent ainsi la tendance à l'uniformisation des dialectes ».

canton de neuchâtel

Le canton de Neuchâtel prospecte au Japon

Le canton de Neuchâtel a dépêché au Japon une délégation économique de haut niveau pour attirer chez lui des entreprises japonaises de haute technologie. Elle est conduite par M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat, qui est accompagné de M. Karl Dobler, représentant industriel du gouvernement neuchâtelois, et de M. Francis Sermet, le délégué aux affaires économiques.

« Le Japon, c'est une première. Parce que nous estimons que ce pays est à la tête du développement industriel. Il a des envies très grandes de collaboration avec ce qui se fait de mieux à l'étranger. Et à Neuchâtel, nous avons suffisamment d'arguments, en matière de haute technologie, pour attirer des entreprises japonaises dans notre région », dit M. Pierre Dubois, le chef du Département de l'économie du canton de Neuchâtel.

La délégation neuchâteloise a organisé un séminaire à Tokyo avec l'appui de la Jetro, l'organisation semi-gouvernementale japonaise du commerce extérieur, et de l'ambassade de Suisse. Une soixantaine d'hommes d'affaires de la deuxième puissance industrielle du globe ont pu apprécier la qualité de la présentation neuchâteloise, à la fois sobre et précise.

« Discipline, persévérance, diligence, ce sont les mots clés pour expliquer le canton de Neuchâtel du point de vue des entreprises japonaises », a déclaré, en guise d'introduction M. Iwamoto, un responsable de la Jetro.

Le « Neuchâtel way », la manière simple avec laquelle la délégation économique neuchâteloise a dressé l'inventaire des avantages susceptibles d'attirer des investisseurs japonais pourrait porter des fruits. Une entreprise japonaise a déjà pris une décision de principe de venir à Neuchâtel et les délégués du canton sont en négociation avec deux autres sociétés de l'archipel.

« Nous ne rêvons pas. Les processus de décision sont lents et complexes au Japon. C'est une politique à long terme que nous menons ici. Nous ferons le voyage de Tokyo

deux ou trois fois par an. Mais c'est encourageant, nous avons nos chances », estime M. Francis Sermet.

La délégation suisse a quitté le Japon pour la Corée du Sud où elle a eu des entretiens avec les autorités du « Pays du matin calme » avant de se rendre à Hong-Kong.

Neuchâtel : centenaire fêtée

Sœur Marthe de la Communauté évangélique de Grandchamp à Areuse (NE) a fêté son centième anniversaire. Mlle Margaretha Bossert pour l'état civil est née en 1888 à Aarau. Arrivée à Grandchamp en 1918, elle a vécu toute sa vie au sein de la Communauté fondée en 1936. Centenaire alerte, sœur Marthe est poète à ses heures.

canton de schwyz

Schwyz : fondation d'un comité d'opposition à CH-91

Des opposants à la tenue de l'exposition CH-91 dans le district schwyzois de March ont fondé un comité dénommé « Habitants de March contre CH-91 ». Dans un communiqué, ils ont précisé qu'ils entendaient « faire contre-poids aux moyens de propagande importants qui soutiennent CH-91 ». A leurs yeux, l'exposition nuit à l'environnement et bafoue la démocratie. L'événement thématique « Nourriture et bien-être » est au centre des critiques du comité. De surcroît l'organisation d'une exposition telle CH-91 n'apparaît pas nécessaire à ses rétracteurs.

Le comité craint que l'afflux de visiteurs ait des répercussions négatives pour le district. En avril dernier, le conseil communal de Lachen (SZ) avait refusé de débloquer un crédit de 50 000 francs destiné à financer la planification de l'événement thématique prévu dans la région.

canton du tessin

Monastère de Bigorio : Premiers travaux de reconstruction

Partiellement dévasté par un incendie — dont les causes n'ont pas encore pu être déterminées — le monastère capucin de Bigorio, près de Tesserete au-dessus de Lugano, va prochainement être reconstruit le plus fidèlement possible. Pour l'heure les débris sont en cours d'évacuation tandis que les premiers travaux pour une couverture provisoire du couvent ont déjà commencé. Le toit de l'édifice, construit il y a quelque 450 ans, a en effet été totalement détruit dans l'incendie ; les plafonds intérieurs en bois précieux, datant de 1700, seront restaurés. La reconstruction partielle du plus vieux

monastère capucin de Suisse est devisée à environ un million de francs. Les pompiers et une compagnie de recrues d'Isone ont été chargés d'évacuer les restes calcinés.

canton du valais

Un quatrième roman de Ramuz tourné en Valais

Tout était prêt dans la vallée de Binn (Haut-Valais) pour tourner fin janvier les premières séquences d'un long métrage inspiré du roman de Ramuz « Si le soleil ne revenait pas ». Le célèbre acteur français Charles Vanel, 95 ans, était arrivé en Suisse à cet effet. Il incarne l'un des principaux rôles celui du vieux mage Anzévu, rebouteux et sorcier à ses heures prédisant que le printemps venu le soleil ne reviendrait pas.

Le film budgété à près de deux millions de francs a été tourné sous la direction de Claude Goretta dans la région de Binn. Il est coproduit par la Télévision romande tandis que l'Etat du Valais contribue pour quelques dizaines de milliers de francs à son financement. On trouve dans l'un des rôles principaux Catherine Mouchet qui s'est fait notamment connaître dans l'interprétation de Thérèse de Lisieux. Après « Farinet » « Derborence » et « La séparation des races » ce sera le quatrième roman de Ramuz tourné en Valais.

canton de vaud

La doyenne du Pays de Vaud a 108 ans

Compliments, fleurs et gâteaux pour Mme Bertha Bournoud-Bucher, doyenne du canton de Vaud, qui est entrée dans sa 109^e année, dans une maison de repos de Lausanne. Née le 27 janvier 1879 à Vevey, originaire de Corbeyrier (VD), elle a épousé en 1901 un charpentier-couvreur avec qui elle a vécu un demi-siècle à Genève. Le couple a eu trois enfants. Devenue veuve en 1952, Mme Bournoud s'est fixée la même année à Lausanne. Son état de santé est satisfaisant, mais elle est alitée depuis quelque temps. De plus en plus nombreux — mais les femmes l'emportent largement sur les hommes —, les centenaires vaudois se portent bien. Mme Adrienne Parisod-Richard est entrée dans sa 104^e année, à Lutry. Le 6 avril, à Lausanne, Mme Yvonne Morrenvan Acker entre dans sa 106^e année.

Les archives de la Maison de Savoie déposées à Lausanne

Un centre de recherches historiques sur la Maison de Savoie a été créé à Lausanne. La « Fondation Humbert II et Marie-José de

Savoie » a en effet déposé aux archives cantonales d'importants documents pour l'étude de cette dynastie.

Le contrat entre la fondation et le gouvernement vaudois a été signé au Château de Lausanne, en présence de la reine Marie-José, veuve du roi Humbert II d'Italie, et de sa fille la princesse Marie-Gabrielle de Savoie. M. Pierre Duvoisin, président du Conseil d'Etat, a rappelé à cette occasion les liens historiques qui unissent le canton de Vaud et la maison de Savoie.

Une formation professionnelle pour les mannequins suisses

La formation professionnelle au service de la beauté et de l'élégance c'est l'objectif d'une « Fédération suisse des mannequins photomodèles et directeurs d'écoles et d'agences de placement » qui a été constituée à Lausanne. Une cinquantaine de professionnels de la branche veulent ainsi aider les jeunes intéressés par ces métiers artistiques et leur donner une bonne formation professionnelle.

Les buts de la nouvelle association sont le développement et le perfectionnement des professions de mannequin et de photomodèle ainsi que la sauvegarde des intérêts professionnels des membres. Le comité de cinq membres se composera de trois Alémaniques (dont la présidente) et de deux Romands. Le secrétariat a été confié à Mme Jacqueline Fischer-Thonney conseillère juridique à Lausanne.

Les Rencontres Suisses changent de Président

Pour succéder à M. Roland Ruffieux, professeur de sciences sociales et politiques aux universités de Fribourg et de Lausanne, le comité directeur des Rencontres Suisses, à Lausanne, a désigné un nouveau président en la personne du professeur vaudois Jean-François Bergier, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. L'annonce en a été faite, par ce centre suisse d'étude et d'information, qui consacre son activité aux grands problèmes du pays.

M. Bergier, docteur en science économique de l'Université de Genève, est professeur d'histoire - en langue française - à l'EPFZ. Auteur d'ouvrages sur l'histoire économique de la Suisse, le nouveau président des Rencontres Suisses est une personnalité en vue dans les milieux culturels et scientifiques, en Suisse et à l'étranger.

L'Université de Lausanne annulera-t-elle le doctorat h.c. de Mussolini ?

Un groupuscule d'extrême-gauche appelé « Organisation socialiste libertaire » a lancé, à Lausanne, une pétition pour inviter l'Université de Lausanne à retirer officiellement le doctorat honoris causa qui avait été décerné en 1937 à Benito Mussolini, « duce » d'Italie. Cette pétition pourrait être déposée à l'occa-

sion des fêtes du 450^e anniversaire de la Haute Ecole vaudoise, en ce printemps.

Benito Mussolini, qui avait — dit-on — été maçon à Lausanne et y avait couché sous les ponts, suivit au début du siècle des cours à la Faculté des lettres de la ville. Parvenu au pouvoir dans son pays, il se vit décerner un doctorat honoris causa en sciences sociales et politiques, à une époque où le fascisme trouvait quelques sympathies complaisantes en Suisse.

Depuis lors, le dossier Mussolini a disparu des archives académiques, mais les auteurs de la pétition demandent qu'on le retrouve. Dans les milieux universitaires vaudois, on ne veut pas faire de l'anachronisme et, tout en admettant que l'octroi du titre de docteur h.c. au dictateur italien fut une erreur, on ne voit guère la possibilité de révoquer aujourd'hui un titre accordé il y a un demi-siècle.

L'acte de fondation du Conseil du Léman signé à Lausanne

Des représentants des cantons de Genève, Vaud et Valais, ainsi que des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie ont signé à Lausanne l'acte de fondation du Conseil du Léman. Cette nouvelle institution de coopération transfrontalière entend promouvoir la collaboration des cinq partenaires dans des domaines aussi divers que le travail frontalier, les transports, le tourisme, l'aménagement du territoire et la culture. La cérémonie a eu lieu dans un cadre symbolique, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe.

Le Conseil du Léman sera reconnu comme entité autonome par le gouvernement français et par le Conseil fédéral. Son premier président en est, pour une période de deux ans, le conseiller d'Etat vaudois Raymond Junod. Né dans le cadre de la convention du Conseil de l'Europe pour la coopération transfrontalière, le Conseil du Léman est l'émanation des pouvoirs locaux et régionaux. Son comité de 15 membres réunit ainsi des élus cantonaux et départements, auxquels s'ajoutent des observateurs des deux gouvernements.

Le Conseil du Léman s'apparente étroitement, dans ses principes et son organisation à la Communauté de travail du Jura, qui groupe depuis 1985 les cantons frontaliers et la région française de Franche-Comté. Pour ne pas faire double emploi avec des institutions déjà en place, il ne traitera ni de pêche, ni de protection des eaux, ni des relations spécifiques Genève-France.

5 groupes de travail se pencheront sur l'affectation du sol, les réseaux de communications, les constructions hospitalières, les mouvements pendulaires de main-d'œuvre, les transferts technologiques, le tourisme nautique, les pollutions en tout genre, les médias et... la méconnaissance réciproque des partenaires.

Lors de la cérémonie, les signataires ont

manifesté leur foi dans l'existence d'une authentique région lémanique, au-delà des frontières politiques. M. Raymond Junod a rappelé que, jusqu'à la conquête bernoise de 1536, le bassin lémanique avait longtemps formé, sous les comtes de Savoie, un seul espace politique, économique, social et culturel. « Nous célébrons aujourd'hui des retrouvailles familiales et non des épousailles éphémères », a enchaîné le sénateur savoyard Charles Bosson.

Killy donne ses médailles au Musée olympique de Lausanne

M. Juan Antonio Samaranch président du Comité international olympique, a reçu au siège du CIO, à Lausanne, le skieur français Jean-Claude Killy, ex-président du Comité d'organisation des XVI^e Jeux Olympiques d'hiver à Albertville (Savoie). A cette occasion, Killy a remis au Musée international olympique de Lausanne les trois médailles d'or qu'il avait remportées aux Jeux Olympiques d'hiver de Grenoble, en 1968, ainsi que l'équipement qui lui avait permis de les gagner : paire de skis, combinaison, casque et lunettes.

canton de zurich

400 000 pauvres en Suisse

La Suisse prospère n'échappe pas à la pauvreté, et quelque 300 000 à 400 000 personnes peuvent être considérées comme pauvres, ont indiqué à Zurich des responsables de l'OSEO (Oeuvre suisse d'entraide ouvrière) citant une étude de l'Institut d'éthique sociale de l'Université de St-Gall. Le phénomène demeure cependant caché, les concernés ne sont pas organisés et dissimulent leur pauvreté.

Après le Tessin premier canton à avoir entrepris une large étude sur la pauvreté, l'OSEO veut inciter le canton de Zurich à faire de même, ont déclaré les représentants de l'œuvre ouvrière. Un député socialiste au parlement cantonal zurichois a déposé un postulat qui demande au gouvernement de produire une étude indépendante de l'administration sur l'ampleur, les causes et les conséquences de la pauvreté dans le canton, notamment en tenant compte des personnes qui échappent aux mailles du système social. En relation avec la pauvreté, les représentants de l'OSEO ont particulièrement attiré l'attention sur le chômage. Bien que le marché du travail se soit détendu, les impératifs de productivité et de rationalisation posent de nouveaux problèmes avec des mécanismes d'exclusion du marché du travail pour certains. Pour briser le cercle vicieux, l'OSEO zurichoise envisage notamment la création d'un « Manpower social ».